

DÉCLARATION DE COPIES D'ŒUVRES PROTÉGÉES

Protocole d'accord FEBEA/CFC

Période du

ENTREPRISE :

Adresse:

CP :

Ville:

Tél. :

Fax :

Nom et fonction du gestionnaire du dossier :

Ligne directe :

Fax :

Adresse E-mail :

Copies internes dites de travail :

**NOMBRE DE SALARIES AU 1er janvier de
l'année en cours :**

**(inclure les VRP et les salariés de vos sociétés
affiliées)**

Si vous réalisez des panoramas de presse, veuillez nous préciser sur les pages suivantes pour chaque panorama :

- ❖ le type de panorama de presse (**Généraliste, Professionnel ou Scientifique**)
- ❖ le nombre moyen de pages de format A4 par numéro reproduisant des articles de presse et des dépêches AFP,
- ❖ le nombre moyen d'exemplaires réalisés par numéro du panorama de presse,
- ❖ le nombre de numéros effectués pendant la période ;

et ventiler les copies par titres de publication .

Cette ventilation peut être réalisée soit de manière exhaustive, soit à partir d'un échantillon représentatif des parutions du panorama de presse (au moins 5 numéros successifs pour un panorama de presse quotidien, 4 numéros successifs pour un panorama de presse hebdomadaire et 3 numéros pour un panorama de presse mensuel).

N.B. Un panorama de presse Généraliste se compose à 80% de presse grand public (ex : Atmosphères, les Echos, Le Figaro, Vogue, etc).

Un panorama de presse Professionnel est constitué à plus de 50% de presse professionnelle tel que : Agéfi, Beautérama, Cosmétique Magazine, le Quotidien du Médecin, etc.

Un panorama de presse Scientifique se compose d'une majorité de presse scientifique tel que : Account of Medical Research, Actualité Chimique, Biofutur, etc.

Fait à

Le

Signature et Cachet :

Document à retourner au CFC – 20, rue des Grands Augustins – 75006 Paris

Tél. : 01 44 07 47 81 – Fax : 01 46 34 67 19

e-mail : n.louadjed@cfcopies.com

